

L'expérience de Saint-Camille : Une vision plutôt qu'une urgence



Municipalité canton de
SAINT-CAMILLE

Claude Larose
Membre du Comité pour l'avenir de l'église
Ex-maire de Saint-Camille

Les conférences régionales du patrimoine religieux québécois
L'Avenir... du patrimoine religieux en milieu rural.
22 octobre 2010

Plan de la présentation

1. La problématique présente dans la communauté
2. La démarche suivie pour répondre à la problématique
3. Le projet tel qu'élaboré et évalué
4. Le modèle de gouvernance proposé
5. Conclusion

La problématique

1. Reliée à la réorganisation des paroisses

- Décroissance de la pratique religieuse
- Manque de financement pour l'entretien et les services
- Pénurie de prêtres
- Engagement bénévole limité
- Regroupement de quatre puis de six paroisses pour janvier 2012
- Des églises ne pourront plus éventuellement servir de lieux dédiés aux services pastoraux (analyse des coûts – bénéfices oblige)

La problématique

2. Reliée aux infrastructures municipales

- Locaux loués à la Commission scolaire par la municipalité
- Espaces scolaires loués, probablement repris éventuellement par la Commission scolaire
- Locaux administratifs restreints pour la municipalité

La problématique

3. Reliée à la protection du patrimoine bâti

- Bâtiment église : bâtiment patrimonial, non reconnu, mais important pour la communauté
- Bâtiment église : symbole important pour le sentiment d'appartenance, pour définir une communauté, pour identifier un village, pour mettre en évidence un lieu de rassemblement

La problématique

En synthèse

- À la lecture de notre réalité (c'était en 2006), et en projetant ce qu'elle sera dans cinq ans ou huit ans, l'avenir du bâtiment église doit déjà faire l'objet d'une profonde réflexion

Notre démarche

Phase de prise de conscience

- 2006 :
 - 125e anniversaire de l'église
 - La Fabrique annonce son désir de mener une réflexion sur l'avenir de l'église
 - Création d'un comité *ad hoc* (fabrique et municipalité)
 - Forum Municipal

- 2007 :
 - Première assemblée publique sur l'avenir de l'église.
 - Rencontre du Vicaire général du diocèse
 - Résolution du Conseil de Fabrique confirmant le mandat du Comité

Notre démarche

Phases de développement d'un projet

- 2008 :
 - Consultation publique par sondage postal
 - Visite de quatre églises déjà transformées et échanges sur leur démarche de transformation et leur mode d'opération
 - Forum municipal sur une ébauche de plan de conversion de l'église

- 2009 :
 - Embauche d'un chargé de projet
 - Montage budgétaire et financement des transformations
 - Embauche d'une firme d'architectes (étude de faisabilité)

- 2010 :
 - Ébauche d'un mode de gestion d'une église transformée
 - Réception de l'étude de la firme d'architecte

Notre démarche

Phases de mise en œuvre

- Printemps 2010 :
 - Sensibilisation des membres des Fabriques constituantes de la nouvelle Fabrique sur le projet de conversion de l'église de Saint-Camille
 - Rencontre de la municipalité en atelier de travail sur les orientations proposées par le comité Avenir de l'église reliées à la conversion et à son mode de gestion

- Été 2010 :
 - Recherche de possibilités de financement auprès des diverses instances

Notre démarche

Phases de mise en œuvre

- Prochaines étapes (2010) :
 - Présentation du projet et de sa mise en œuvre et cueillette de commentaires (Forum municipal)
 - Rencontre publique pour une prise de décision quant au suivi à donner au projet

- Et pour la suite... :
 - Finalisation du projet de transformation
 - Engagement de la municipalité
 - Engagement de la fabrique (l'actuelle ou la nouvelle)
 - Formation du comité de gestion
 - Échéancier des travaux de transformation
 - Réalisation des travaux
 - Mise en opération du nouveau centre (janvier 2012)

Le projet

Trois grandes balises pour le développement du projet

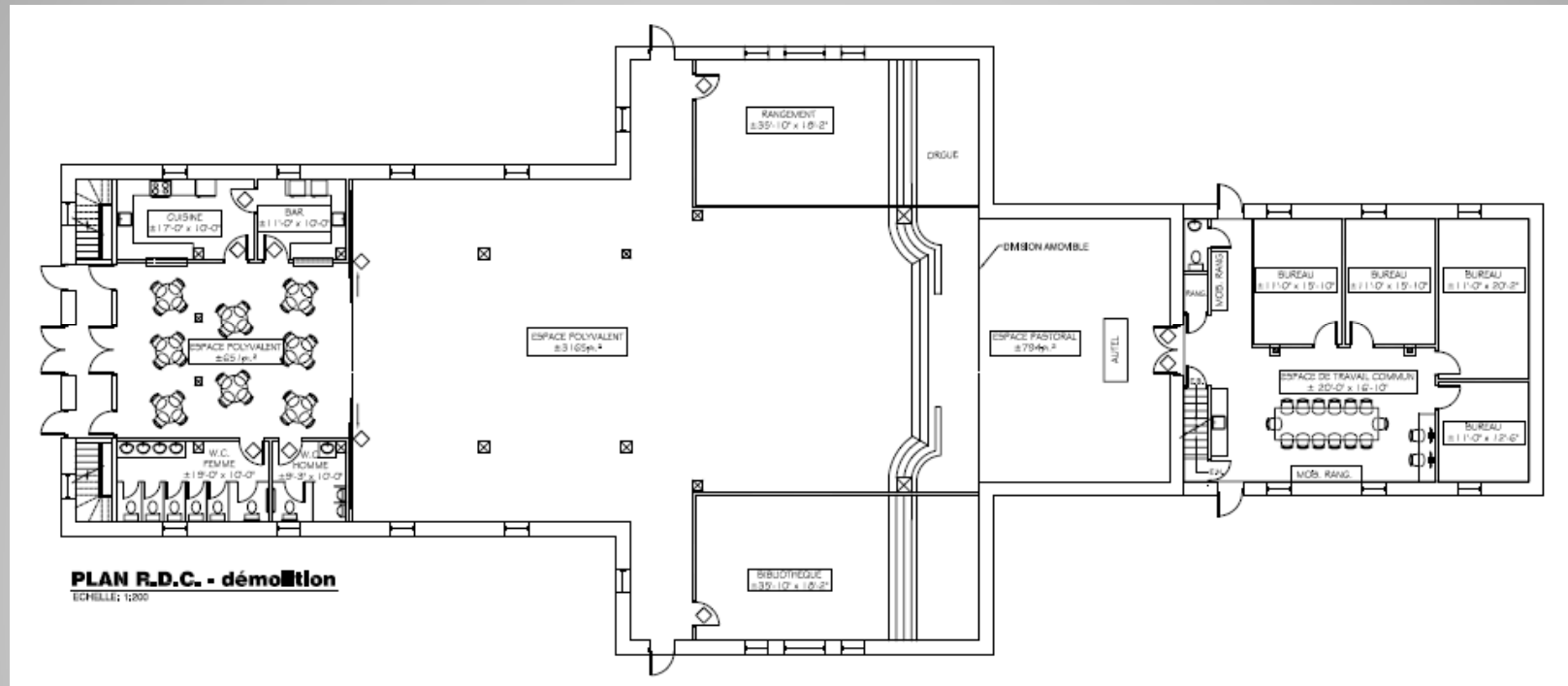
- Un lieu rassembleur, multi fonctionnel
- Maintien d'un espace pour le culte
- Une réponse à nos besoins à un coût raisonnable

Le projet

Projet d'un Centre multifonctionnel

- Espace pour locations de bureaux à des privés
- Espace pour des activités communautaires, sociales, ou culturelles
- Espace pour la bibliothèque
- Espace pour des services de pastorale et le culte
- Espace pour des services (cuisine, bar, sanitaires, rangement)

Le projet



Mode de gouvernance

Le droit de propriété : à la municipalité

- Consensus sur la conservation du bâtiment et sa multi fonctionnalité
- Sécurisation quant à la disponibilité de locaux pour les besoins municipaux et communautaires
- Accès à des programmes gouvernementaux
- Maintien d'un lieu public, appartenant à un organisme public

Mode de gouvernance

Un organisme de gestion (OBNL)

- Organisme spécifiquement mandaté par la municipalité, imputable quant à sa gestion
- Favorise l'accessibilité, l'utilisation et le bon fonctionnement

Un organigramme fonctionnel

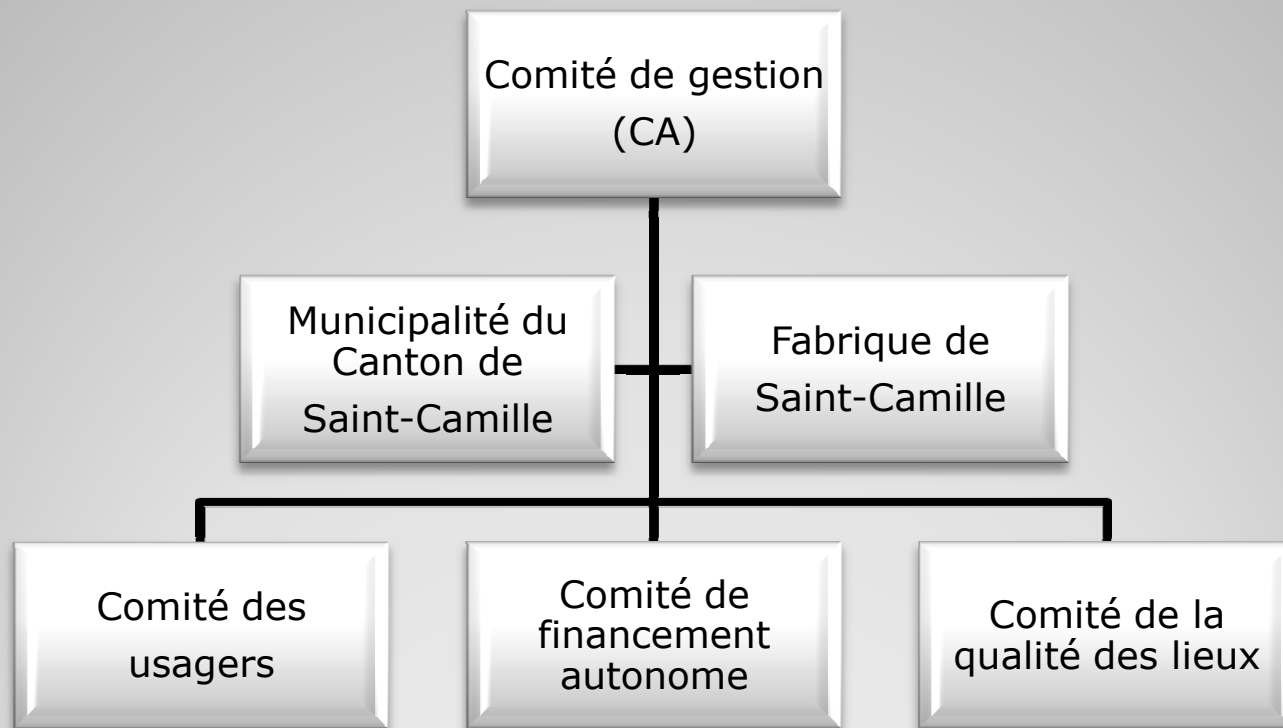
- Impliquant les utilisateurs et des bénévoles
- Des responsables imputables

Mode de gouvernance

Un plan d'affaires

- Financement en partenariat (municipalité, Fabrique, organismes)
- Autofinancement (locations de bureaux, locations de salle, services de bar, activités-bénéfices)
- Ressources humaines (forfaitaires et bénévolat)

Mode de gouvernance



En conclusion

- Problématique partagée : Fabrique, municipalité, communauté
- Volonté d'agir immédiatement avant d'être pris par l'urgence
- Avoir un projet à notre mesure tant par son utilisation que par ses coûts et son fonctionnement.
- Nécessité d'engagement ferme de la part de la communauté et des partenaires